



15. Février 2024

## ITINÉRAIRE DE CARÊME

### Jour 2 : "Du bois pour le feu de l'amour"

Le chemin sacré du Carême comprend également - lorsque cela est possible - le jeûne corporel et le renoncement à certaines choses.

Ce faisant, nous nous exerçons à une ascèse bénéfique pour la vie spirituelle. S'ils sont pratiqués correctement, les mots de l'une des Préfaces de Carême deviennent une réalité :

"Tu veux- Seigneur- par notre jeûne et nos privations, réprimer nos penchants mauvais, élever nos esprits, nous donner la force et enfin la récompense, par le Christ, notre Seigneur."

Le renoncement volontaire favorise un style de vie spirituel. Il ne s'agit pas ici de se procurer tout ce dont nous pourrions avoir besoin pour bien vivre, mais de commencer à se restreindre pour se concentrer sur l'essentiel. Cela correspond à la prudence chrétienne, qui nous appelle à opter pour ce qui est profitable sur le chemin du Seigneur et à laisser derrière nous ce qui l'entrave. Sans aucun doute, un style de vie largement orienté vers les plaisirs sensuels de la vie est un obstacle à un mode de vie spirituel. Une ascèse féconde, en revanche, la favorise.

Bien que le jeûne physique n'acquière sa valeur spirituelle que lorsqu'il va de pair avec la pénitence intérieure - c'est-à-dire la conversion à Dieu - il n'en a pas moins une valeur considérable. Ce n'est pas pour rien que l'Église a insisté sur cette pratique au cours des siècles. Ce n'est qu'au cours des dernières décennies que les règles du jeûne ont été assouplies à un point tel qu'elles semblent à peine pertinentes pour notre cheminement à la suite du Christ. En tout état de cause, il appartient désormais aux chrétiens eux-mêmes de s'imposer volontairement le jeûne et certaines restrictions ascétiques.

Il convient de rappeler que, pendant longtemps, il était d'usage de jeûner le mercredi et le vendredi au pain et à l'eau. Dans les monastères qui ont conservé le jeûne et la pénitence corporelle, nous trouvons encore diverses restrictions aux plaisirs des sens. Ces restrictions ont le même but que toutes les formes bénéfiques d'ascétisme : elles doivent fortifier l'âme et sauvegarder la liberté de s'occuper des choses de ce monde sans qu'elles acquièrent trop d'influence ou même de domination sur nous.

Il faut aussi rappeler que Jésus signale que certains types de démons ne peuvent être chassés que par le jeûne et la prière (Mt 17,21). Le jeûne a donc une fonction particulière pour chasser les puissances démoniaques hostiles à Dieu.

En outre, le jeûne volontaire est un sacrifice que Dieu acceptera et utilisera certainement, si nous le lui offrons dans la bonne attitude. Rappelons-nous que Jésus a prié et jeûné pendant quarante jours dans le désert avant de commencer son ministère public.

Il y a donc de bonnes raisons d'inclure consciemment le jeûne dans notre vie spirituelle. Il doit certes être adapté à notre situation de vie, et il ne doit pas être exagéré au point de nous rendre incapables de remplir les tâches qui nous sont confiées.

L'affirmation selon laquelle "*Dieu aime celui qui donne avec joie*" (2 Co 9,7), celui qui accomplit ces œuvres en secret, sans chercher la reconnaissance des hommes (Mt 6,17-18), s'applique également au jeûne.

Ne tombons pas dans des illusions lorsqu'il s'agit de jeûner, en croyant que nous pourrions subir une perte de qualité de vie, ou que nous serions incapables de le faire, que nous pourrions même tomber malades, ou que le jeûne n'était important que dans le passé. Ne tenons pas compte des nombreuses objections que notre nature déchue soulève à l'encontre de chaque sacrifice que nous faisons.

Si nous voulons que le chemin sacré vers la résurrection du Seigneur devienne un feu ardent, brûlant pour vivre et proclamer l'amour de Dieu, alors nous pouvons considérer le jeûne corporel et les sacrifices comme du "bon bois", qui alimente la flamme de l'amour et la maintient en vie.

---

Méditation sur la première lecture du jour : [fr.elijamission.net/2022/03/03/](http://fr.elijamission.net/2022/03/03/)